

Vous construisez une maison?

Dix questions à poser à votre constructeur

Qualité



Confort



Santé



AVANT DE CONSTRUIRE UNE MAISON NEUVE, POSEZ À VOTRE CONSTRUCTEUR LES DIX QUESTIONS SUIVANTES :

1 *Étant donné que tous les constructeurs doivent satisfaire aux exigences du code du bâtiment, qu'est-ce qui distingue vos maisons de celles des autres constructeurs?*

Les maisons certifiées R-2000 dépassent les exigences du code du bâtiment. Elles ont une plus grande efficacité énergétique, offrent une meilleure qualité de l'air intérieur et sont construites avec des matériaux qui respectent l'environnement. Toutes les maisons R-2000 sont inspectées par un spécialiste indépendant pour s'assurer qu'elles répondent à ces exigences avant d'être certifiées.

2 *Comment vos techniques de construction s'inspirent-elles des plus récents développements de la technologie du bâtiment résidentiel?*

Seuls les constructeurs R-2000 accrédités font partie d'un réseau de professionnels compétents et innovateurs qui bâtissent de plein gré des maisons répondant à la norme technique R-2000. Cette norme évolue constamment afin de tenir compte des travaux de recherche et développement réalisés depuis plus de 20 ans par le gouvernement du Canada et par l'industrie de la construction. Les constructeurs de maisons R-2000 s'engagent à être des chefs de file de l'industrie et à suivre des cours de formation pour se tenir au fait des plus récentes technologies de la construction domiciliaire.



3 *Quelles mesures prenez-vous pour accroître l'efficacité énergétique des maisons que vous construisez?*

Les constructeurs R-2000 accrédités utilisent une isolation supérieure, incorporent à leur design le chauffage solaire passif, installent des systèmes de chauffage et de ventilation à haut rendement et appliquent des techniques d'étanchéisation à l'air afin d'améliorer l'efficacité énergétique des maisons R-2000 et de garantir l'excellente qualité de l'air intérieur. Chaque maison R-2000 doit répondre à un objectif de rendement énergétique.

4 *Pouvez-vous prédire quels seront mes frais d'énergie?*

Les coûts d'énergie de votre maison dépendront des habitudes de vie de ses occupants. Toutefois, les professionnels R-2000 peuvent utiliser l'objectif énergétique de votre maison R-2000 pour prédire vos coûts annuels d'énergie en fonction de conditions normales d'utilisation. En règle générale, les maisons R-2000 occasionnent des coûts d'exploitation environ 33 p. 100 moins élevés que ceux des maisons neuves classiques.



5 *Qu'est-ce qui rend vos maisons plus écologiques que les autres?*

Lorsqu'ils bâtissent une maison R-2000, les constructeurs doivent choisir leurs matériaux à partir d'une liste approuvée de produits qui contribuent à la protection de l'environnement. Les maisons R-2000 émettent moins de gaz à effet de serre, entraînent moins de pertes de matériaux lors de la construction, consomment moins d'eau et produisent une quantité moindre d'eaux usées.

6 *La santé de ma famille étant importante pour moi, quelle garantie pouvez-vous me donner au sujet de la qualité de l'air dans vos maison?*

Les constructeurs R-2000 doivent choisir leurs matériaux à partir d'une liste approuvée d'articles et de produits de finition « sains » qui permettent d'améliorer la qualité de l'air intérieur. Selon les résultats préliminaires d'une enquête réalisée par Santé Canada, 56 p. 100 des propriétaires de maison R-2000 ont noté une amélioration de leur santé après avoir emménagé dans une maison de ce type, et 94 p. 100 ont remarqué une amélioration importante de la qualité de l'air intérieur.

7 *Quelles mesures prenez-vous pour que vos maisons aient une circulation continue d'air frais tout en évitant les courants d'air?*

Toutes les maisons certifiées R-2000 sont munies d'un ventilateur récupérateur de chaleur qui procure un débit continu d'air frais dans chaque pièce tout en rejetant à l'extérieur l'air vicié, l'humidité et les polluants domestiques. Un pare-vent continu permet d'obtenir un environnement étanche afin de réduire les courants d'air au minimum et d'accroître le confort.

8 *Vos maisons sont-elles approuvées par le gouvernement du Canada et les services publics?*

Toutes les maisons R-2000 sont certifiées par le gouvernement du Canada à l'effet qu'elles répondent à cette norme technique de construction domiciliaire. Les sociétés de services publics, les associations de constructeurs d'habitations, les institutions financières et les fabricants de produits partout au Canada sont de fiers commanditaires du Programme R-2000.

9 *Des professionnels indépendants et accrédités garantissent-ils la qualité de vos maisons?*

Toutes les maisons certifiées R-2000 sont évaluées, inspectées et testées quant à leur étanchéité à l'air par des professionnels indépendants qui sont formés et accrédités par le gouvernement du Canada.



10 *Construisez-vous des maisons certifiées R-2000?*

Seuls les constructeurs R-2000 accrédités qui sont formés et reconnus par le gouvernement du Canada peuvent bâtir des maisons certifiées R-2000. Si ce n'est pas certifié, ce n'est pas une maison R-2000!

Si vous n'obtenez pas des réponses satisfaisantes à vos questions, **adressez-vous à un constructeur R-2000 accrédité.**

Pour plus de renseignements sur les maisons R-2000, communiquez avec un agent du Programme R-2000 de l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada par courriel à r2000@rncan.gc.ca ou composez sans frais le **1 800 387-2000**. Vous pouvez également consulter le site Internet R-2000 à l'adresse <http://oe.e.rncan.gc.ca/r2000> ou écrire à :



Programme R-2000
Office de l'efficacité énergétique
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth, 18^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

